

REPUBLIQUE FRANCAISE**DEPARTEMENT****23 (CREUSE)****Nombre de conseillers**

| | |
|--------------------|-----------|
| Membres | 9 |
| Présents | 06 |
| Représentés | 02 |
| Votants | 08 |
| Exprimés | 08 |
| Pour | 08 |
| Contre | 0 |

DELIBERATION N° DE_121124_1**DU CONSEIL MUNICIPAL**

De la commune

SAINT-SILVAIN-BELLEGARDE

Séance du

12 novembre 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le douze novembre à **18 heures 30**, le Conseil Municipal de cette commune, dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle de la mairie, sous la présidence de **M. Alain BUJADOUX**.

Étaient présents : M. Alain BUJADOUX, Mme Isabelle CARTON, M. Jean-Marie BERTRAND, M. Jean-Pierre CHAPUT, Mme Michèle ALOUCHY, M. Frédéric DUPLEIX

Pouvoirs : M. Alain GRASS a donné pouvoir à M. Alain BUJADOUX ; M. Alexandre BOURDERY a donné pouvoir à M. Jean-Marie BERTRAND

Absente : Mme Michèle TIXIER GALLAND,

Date de convocation : 7 novembre 2024

Secrétaire de séance : M. Jean-Marie BERTRAND

Remplacement de Mme Évelyne GIPOULON en tant que déléguée de la Commune au sein de trois conseils syndicaux, à la suite de sa démission du Conseil Municipal

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L. 5212-1 et suivants relatifs aux syndicats de communes ;

Vu les délibérations du Conseil Municipal n° DE_240520_3 et n° DE_240520_5 du 24 mai 2020 et n° DE_070423_13 du 7 avril 2023 par lesquelles Mme Évelyne GIPOULON a été désignée déléguée suppléante pour représenter la Commune au sein des conseils syndicaux respectivement du Syndicat intercommunal Bellegarde et Saint-Silvain Ensemble (SIBESSE), du Syndicat des énergies de la Creuse (SDEC) et du Syndicat intercommunal d'alimentation en eau potable de La Rozeille (SIAEP) ;

Vu la lettre, datée du 31 juillet 2024 et reçue à la mairie le 1^{er} août 2024, par laquelle Mme Évelyne GIPOULON a notifié au Maire sa démission du Conseil Municipal ;

Considérant que la démission de Mme Évelyne GIPOULON du Conseil Municipal implique son remplacement dans les conseils syndicaux où elle représentait la Commune ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **DÉSIGNE**, pour remplacer Mme Évelyne GIPOULON en tant que déléguée suppléante :

. au sein du conseil syndical du Syndicat intercommunal Bellegarde et Saint-Silvain Ensemble : M. Jean-Pierre CHAPUT ;

. au sein du conseil syndical du Syndicat des énergies de la Creuse (SDEC) : Mme Michèle ALOUCHY ;

. au sein du conseil syndical du SIAEP de la Rozeille : M. Jean-Marie BERTRAND.

- **AUTORISE** le Maire à signer toute pièce nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Le Maire,
Alain BUJADOUX

Le secrétaire
Jean-Marie BERTRAND